

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 28 janvier 2022 à 18 heures et trente minutes.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit janvier, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ingouville légalement convoqués en date du vendredi 21 janvier, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude DUBOC, Maire.

Etaient présents : M. DUPIN Philippe, M. RIDEL Hugues, M. OUIN Christian, M. RENEUX William, M. DAVID Benoît, M. MONTIGNY Frédéric, M. CARPENTIER Jean-Claude, Mme GAUDRY Patricia, Mme OMER Laure, Mme BLONDEL Marie-Thérèse

Les procès-verbaux des réunions du 19 novembre 2021 et du 17 décembre 2021 sont lus et adoptés.

Secrétaire de séance : M. RENEUX William

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE (CDG 76)

Monsieur le Maire donne des explications concernant la protection sociale complémentaire prévoyance et santé pour les agents des collectivités territoriales.

Par ordonnance du 17 février 2021, le Gouvernement a décidé de rendre obligatoire la participation financière des employeurs publics à ce type de contrat.

Le Centre de Gestion 76 propose de répondre à un questionnaire ayant pour objet d'identifier les intentions de la commune et permettre ainsi d'engager des consultations et négociations auprès de différents prestataires.

Les conseillers acceptent que Monsieur le Maire réponde au questionnaire proposé par le CDG 76.

ADHESION A L'AMICALE DU PERSONNEL COM'COM'&CAUX

L'Amicale du personnel de la Communauté de Communes « Com'Com &Caux » sollicite la commune pour une participation financière pour la cotisation annuelle d'adhésion de quatre agents (deux en activité et deux retraités).

Cette proposition de financer partiellement l'adhésion de chaque agent à cette amicale du personnel est acceptée à l'unanimité.

COMMISSION DE CONTROLE DE REVISION DES LISTES ELECTORALES

Dans la perspective des élections présidentielles d'avril, puis législatives en juin, la commission de contrôle de révision des listes électorales devra se réunir entre le 24ème et le 21ème jour précédent le 1^{er} tour du scrutin ayant lieu le dimanche 10 avril 2022.

La commission se réunira donc entre le 17 et le 20 mars 2022.

SUBVENTIONS SOLLICITEES

L'association de la Banque Alimentaire du Havre et de la Pointe de Caux a fait parvenir une demande d'aide financière pour l'année 2022. Après divers échanges, la proposition de verser une subvention est adoptée à l'unanimité.

L'association OGEC de l'école Notre Dame de Bon Port de Saint Valery en Caux sollicite une subvention pour financer un séjour en classe de neige à la CLUSAZ proposé par la Communauté de Communes de la Côte d'albâtre pour 28 élèves de CM1/CM2. Une élève domiciliée à INGOUVILLE participera à ce séjour. Le versement d'une participation financière à l'association OGEC est adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Remerciements : Monsieur le Maire donne lecture des messages de remerciement reçus des habitants pour le colis de Noël et l'attribution de la dotation de Noël des aînés.

Un remerciement a été adressé au Maire la commune pour la mise à disposition gracieuse de la salle polyvalente lors de l'inhumation de M. Pierre FONTAINE.

Acquisition d'un matériel : Le souffleur actuel utilisé en aspiration pour les allées du cimetière doit être réparé. L'acquisition d'un souffleur plus puissant, porté à dos, pour assurer l'entretien régulier de la voirie a été faite chez LELIEVRE MOTOCULTURE.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à dix-neuf heures et cinquante-cinq minutes.